

du National) sur demande approuvée par le ministre des Transports, que la Compagnie du National pourra de temps à autre soumettre au ministre des Finances, et à appliquer par la Compagnie du National au paiement du déficit (certifié par les vérificateurs de la Compagnie du National) résultant de l'exploitation du bac transbordeur et des termini de l'Ile du Prince-Edouard au cours de l'année civile 1944—Crédit supplémentaire 209,183 66

AGRICULTURE

SERVICES TECHNIQUES

428 Botanique et phylopathologie—Crédit supplémentaire 8,907 00
429 Protection des plantes—Crédit supplémentaire 5,750 00

SERVICE DES MARCHÉS

430 Produits laitiers—Crédit supplémentaire 8,680 00
431 Subventions aux entrepôts frigorifiques en vertu de la Loi des entrepôts frigorifiques, et subventions selon les montants mentionnés aux Détails des services—Crédit supplémentaire 70,332 76
432 Fruits, légumes, produits de l'érable et miel—Crédit supplémentaire 40,000 00
433 Bétail et produits du bétail—Crédit supplémentaire 31,700 00
434 Vente des produits agricoles, y compris les nominations temporaires qui peuvent être nécessaires, nonobstant les dispositions de la Loi du service civil, le montant affecté à cette fin ne devant pas excéder \$15,000—Crédit supplémentaire 3,000 00

Résolutions à rapporter.

Du consentement de la Chambre, lesdites résolutions sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées, le comité des Subsidés devant siéger à la prochaine séance de la Chambre.

CONCOURS

M. Ilsley propose,—Que les résolutions rapportées du comité des Subsidés le 28 mars 1945, soient reçues, lues la deuxième fois et acceptées.

Et ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Lesdites résolutions sont alors lues la première et la deuxième fois et acceptées, comme suit:

MERCREDI, 28 mars 1945.

AUTRE BUDGET SUPPLEMENTAIRE

AGRICULTURE

SERVICE DE L'ADMINISTRATION

427 Comité consultatif des services agricoles—Crédit supplémentaire \$ 1,000 00